



Conférence générale

Seizième session

Vienne, 30 novembre-4 décembre 2014

**Rapport du Conseil du développement industriel sur les
travaux de sa quarante-deuxième session**

(25 et 26 novembre 2014)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction.	1	3
I. Questions d'organisation et de procédure.	2-15	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2013 (point 3).	16	5
III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (points 4 a) à c))	17-20	5
A. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2013	18	5
B. Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts.	19	6
C. Mobilisation de ressources financières.	20	6
IV. Avant-projet du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2016-2019 (point 5)	21	6
V. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable (points 9 a) à c))	22-24	6
A. Aide apportée par l'ONUDI aux États Membres pour leur permettre d'atteindre des niveaux supérieurs de développement industriel inclusif et durable	22	6
B. L'ONUDI et le programme de développement pour l'après-2015	23	7



C.	Mise en œuvre des recommandations concernant les critères de gestion figurant dans le “Document d’orientation stratégique”	24	7
VI.	Activités du Bureau d’évaluation indépendante (point 6)	25	7
VII.	Activités du Corps commun d’inspection (point 7)	26	7
VIII.	Activités de l’ONUDI dans le domaine de l’environnement et de l’énergie (point 8)	27	7
IX.	Rapport sur les travaux du Comité diplomatique multilatéral à l’ONUDI (point 10)	28	7
X.	Questions relatives au personnel (point 11)	29	8
XI.	Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 12)	30	8
XII.	Ordre du jour provisoire et date de la quarante-troisième session (point 13)	31	8
XIII.	Adoption du rapport (point 14)	32	8
XIV.	Clôture de la session	33	8
Annexes			
I.	Décisions adoptées par le Conseil à sa quarante-deuxième session		9
II.	Documents présentés au Conseil à sa quarante-deuxième session		14

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa quarante-deuxième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Comme convenu par le Conseil à sa quarante et unième session (IDB.41/Dec.12 j)), les comptes rendus analytiques rédigés dans les six langues officielles seront remplacés par des enregistrements numériques. Ces enregistrements seront accessibles depuis l'extranet de l'ONUDI.

I. Questions d'organisation et de procédure

2. La quarante-deuxième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, les 25 et 26 novembre 2014 (cinq séances plénières).

Participation

3. Sur les 53 membres du Conseil, 51 étaient représentés à la session: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Mexique, Namibie, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) et Zimbabwe.

4. Les 38 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Afghanistan, Angola, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bolivie (État plurinational de), Bulgarie, Chili, Chypre, Colombie, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Indonésie, Israël, Kazakhstan, Kenya, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Portugal, Qatar, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine, Uruguay et Yémen.

5. L'État de Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.

6. L'Ordre souverain de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

7. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés: Organisation des Nations Unies et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

8. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

9. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Centre international de promotion des entreprises, Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO) et Union européenne (UE).

10. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Center for Global Dialogue and Cooperation (CGDC), Centre international d'investissement, Conseil international des femmes (CIF), Fédération internationale pour la commande automatique (IFAC), Global Options and Linkages (GOAL), Institut supérieur de gestion (ISG) et Soroptimist International.

Ouverture de la session

11. La quarante-deuxième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président par intérim de la quarante et unième session, S. E. M. A. L. A. Azeez (Sri Lanka).

Bureau de la session

12. Conformément à l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation S. E. M. T. J. Seokolo (Afrique du Sud) Président, S. E. M. C. Istrate (Roumanie), S. E. M. K. M. Scharinger (Allemagne) et S. E. M. S. Marafi (Koweït) Vice-Présidents, et M^{me} L. M. Zozaya Rojas (Mexique) Rapporteure.

Ordre du jour de la session

13. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport annuel du Directeur général pour 2013.
4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2013;
 - b) Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts;
 - c) Mobilisation de ressources financières.
5. Avant-projet du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2016-2019.
6. Activités du Bureau d'évaluation indépendante.
7. Activités du Corps commun d'inspection.
8. Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement et de l'énergie.
9. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable:
 - a) Aide apportée par l'ONUDI aux États Membres pour leur permettre d'atteindre des niveaux supérieurs de développement industriel inclusif et durable;

- b) L'ONUDI et le programme de développement pour l'après-2015;
 - c) Mise en œuvre des recommandations concernant les critères de gestion figurant dans le "Document d'orientation stratégique".
10. Rapport sur les travaux du Comité diplomatique multilatéral à l'ONUDI.
 11. Questions relatives au personnel.
 12. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 13. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-troisième session.
 14. Adoption du rapport.
14. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.42/Dec.1).
15. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé le Vice-Président, S. E. M. K. M. Scharinger (Allemagne), de les présider.

II. Rapport annuel du Directeur général pour 2013 (point 3)

16. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel 2013 de l'ONUDI* (comprenant le rapport sur l'exécution du programme) (IDB.42/2) et d'un résumé présenté par le Secrétariat de la première réunion des donateurs de l'ONUDI qui avait eu lieu le 3 novembre 2014 (IDB.42/CRP.6). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (points 4 a) à c)

17. Au titre du point 4, y compris les points subsidiaires a) à c), le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trentième session (IDB.42/7).

A. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2013

18. Au titre du point 4 a), le Conseil était saisi du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière commencée le 1^{er} janvier et terminée le 31 décembre 2013 (IDB.42/3) et d'un rapport du Directeur général sur les gains d'efficacité résultant de la mise en œuvre du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle (IDB.42/8). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.2) et adopté la décision IDB.42/Dec.2 (voir annexe I).

B. Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts

19. Au titre du point 4 b), le Conseil était saisi de deux rapports du Directeur général, l'un sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.42/4) et l'autre sur la contribution financière de l'ONUDI au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies (IDB.42/6 et Add.1), ainsi que de deux notes du Secrétariat, l'une sur le Règlement financier de l'ONUDI (PBC.30/CRP.2) et l'autre sur l'état des contributions (IDB.42/CRP.2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.3) et adopté la décision IDB.42/Dec.3 (voir annexe I).

C. Mobilisation de ressources financières

20. Au titre du point 4 c), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mobilisation de ressources financières (IDB.42/5), d'informations sur les résultats obtenus en matière de financement figurant au *Rapport annuel 2013 de l'ONUDI* (IDB.42/2, chap. 1), ainsi que d'informations sur les projets approuvés en 2013 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.30/CRP.4). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.4) et adopté la décision IDB.42/Dec.4 (voir annexe I).

IV. Avant-projet du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2016-2019 (point 5)

21. Au titre du point 5, le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur l'avant-projet du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2016-2019 (IDB.42/9). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

V. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable (points 9 a) à c))

A. Aide apportée par l'ONUDI aux États Membres pour leur permettre d'atteindre des niveaux supérieurs de développement industriel inclusif et durable

22. Au titre du point 9 a), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur l'aide apportée par l'ONUDI aux États Membres pour leur permettre d'atteindre des niveaux supérieurs de développement industriel inclusif et durable (IDB.42/14) et d'un compte rendu (présenté par le Secrétariat) du Forum de l'ONUDI sur les partenariats destinés à accroître les investissements en vue d'un développement industriel inclusif et durable qui avait eu lieu les 4 et 5 novembre 2014 (IDB.42/CRP.5). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

B. L'ONUDI et le programme de développement pour l'après-2015

23. Au titre du point 9 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur l'ONUDI et le programme de développement pour l'après-2015 (IDB.42/15). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

C. Mise en œuvre des recommandations concernant les critères de gestion figurant dans le "Document d'orientation stratégique"

24. Au titre du point 9 c), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités de l'ONUDI relatives à la mise en œuvre des recommandations concernant les critères de gestion figurant dans le "Document d'orientation stratégique" (IDB.42/16) et d'une note du Secrétariat sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à de nouvelles économies sur les frais de voyage (IDB.42/CRP.8). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

VI. Activités du Bureau d'évaluation indépendante (point 6)

25. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur les activités du Bureau d'évaluation indépendante (IDB.42/10). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.5) et adopté la décision IDB.42/Dec.5 (voir annexe I).

VII. Activités du Corps commun d'inspection (point 7)

26. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités du Corps commun d'inspection (IDB.42/11). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

VIII. Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement et de l'énergie (point 8)

27. Au titre du point 8, le Conseil était saisi des rapports du Directeur général sur les activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement (IDB.42/12) et de l'énergie (IDB.42/13). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

IX. Rapport sur les travaux du Comité diplomatique multilatéral à l'ONUDI (point 10)

28. Au titre du point 10, le Conseil était saisi d'un rapport de la présidence du Comité diplomatique multilatéral (IDB.42/CRP.7). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

X. Questions relatives au personnel (point 11)

29. Au titre du point 11, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.42/17) et d'une liste des effectifs du Secrétariat de l'ONUDI au 1^{er} novembre 2014 (IDB.42/CRP.3). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.6) et adopté la décision IDB.42/Dec.6 (voir annexe I).

XI. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 12)

30. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général intitulée "Renseignements concernant des organisations intergouvernementales" (IDB.42/18). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.8) et adopté la décision IDB.42/Dec.7 (voir annexe I).

XII. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-troisième session (point 13)

31. Au titre du point 13, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la quarante-troisième session (IDB.42/CRP.4). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.42/L.7) et adopté la décision IDB.42/Dec.8 (voir annexe I).

XIII. Adoption du rapport (point 14)

32. Au titre du point 14, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.42/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que la Rapporteuse serait chargée d'en établir la version définitive.

XIV. Clôture de la session

33. Le 26 novembre 2014, à 17 h 30, le Conseil a clos sa quarante-deuxième session.

Annexe I**Décisions adoptées par le Conseil à sa quarante-deuxième session**

<i>Décision n°</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence	10
2	Rapport du Commissaire aux comptes pour 2013	10
3	Situation financière de l'ONUDI	10
4	Mobilisation de ressources financières	11
5	Activités du Bureau d'évaluation indépendante	11
6	Questions relatives au personnel	12
7	Accords régissant les relations avec des organisations intergouvernementales	12
8	Ordre du jour provisoire et date de la quarante-troisième session	13

IDB.42/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa quarante-deuxième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
25 novembre 2014*

IDB.42/Dec.2 Rapport du Commissaire aux comptes pour 2013

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, publié sous la cote IDB.42/3, qui contient le rapport sur l'exécution du budget, et du Rapport annuel 2013 de l'ONUDI (IDB.42/2), qui contient le rapport sur l'exécution du programme pour 2013;

b) A pris également note des déclarations prononcées par le Directeur général et le Commissaire aux comptes à la trentième session du Comité des programmes et des budgets;

c) A remercié le Commissaire aux comptes pour ses importantes prestations;

d) A apprécié l'importance de la contribution apportée par le Commissaire aux comptes, à travers ses recommandations, à l'amélioration de la gestion de l'ONUDI, de ses opérations et de ses résultats;

e) A demandé au Directeur général de continuer d'appliquer les recommandations du Commissaire aux comptes et de faire un rapport au Conseil du développement industriel sur ce point à sa quarante-troisième session.

*5^e séance plénière
26 novembre 2014*

IDB.42/Dec.3 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.42/4;

b) A prié instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*5^e séance plénière
26 novembre 2014*

IDB.42/Dec.4 Mobilisation de ressources financières

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.42/5;
- b) A décidé de déléguer au Directeur général le pouvoir d'approuver les projets devant être financés par le Fonds de développement industriel en 2014 et 2015 conformément aux priorités définies dans le cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013 (IDB.35/8/Add.1), tel qu'il a été ajusté lors de l'examen à mi-parcours (IDB.39/8*), et prorogé jusqu'à l'expiration de l'exercice biennal 2014-2015 par la décision GC.15/Dec.17;
- c) A encouragé les États Membres et les autres bailleurs de fonds à augmenter le montant des contributions volontaires qu'ils versent à l'ONUDI;
- d) A encouragé également tous les bailleurs de fonds à envisager de verser des fonds non réservés à des fins spécifiques, en particulier pour permettre à l'ONUDI de répondre rapidement aux demandes d'assistance et de concevoir et mettre en œuvre ses activités programmatiques de manière rapide et coordonnée;
- e) A prié les États Membres d'envisager de mettre à la disposition de l'ONUDI des ressources qui lui permettent de participer à des programmes requérant un cofinancement, en versant des contributions à des fonds d'affectation spéciale ou en octroyant des financements à des fins spéciales au niveau national ou international;
- f) A encouragé les gouvernements des pays bénéficiaires à collaborer activement avec l'ONUDI pour mobiliser des fonds afin de financer les activités prioritaires définies conjointement, et à jouer le rôle de chef de file notamment pour ce qui est de recenser les fonds disponibles au niveau national, y compris au titre d'accords de partage de coûts, et les ressources provenant de donateurs bilatéraux et de fonds d'affectation multidonateurs, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement, et à faciliter l'accès à ces fonds;
- g) A recommandé vivement aux États Membres de coopérer avec l'Organisation et de la soutenir dans les efforts qu'elle déploie pour créer et promouvoir ses programmes et initiatives dans le contexte du développement international, en particulier dans les conférences internationales et d'autres formes de dialogue, afin que ces initiatives soient bien connues, que leur pertinence pour les objectifs du développement international soit reconnue et que des ressources soient disponibles.

*5^e réunion plénière
26 novembre 2014*

IDB.42/Dec.5 Activités du Bureau d'évaluation indépendante

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note du rapport sur les activités du Bureau d'évaluation indépendante (IDB.42/10);

b) A réaffirmé qu'il soutient la fonction d'évaluation dans un souci de transparence, d'acquisition de connaissances et de contribution à l'efficacité du développement;

c) A encouragé l'évaluation des résultats au niveau des effets et de l'impact et la prise en compte dans la gestion et la planification stratégique des informations sur la performance et les enseignements tirés.

*5^e réunion plénière
26 novembre 2014*

IDB.42/Dec.6 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.42/17;

b) A pris note également de l'évolution de l'examen de l'âge réglementaire de départ à la retraite des fonctionnaires en poste, de l'examen approfondi par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) de l'ensemble des prestations au titre du régime commun et de la profonde préoccupation exprimée par l'Assemblée générale sur la question de la viabilité à long terme de l'assurance maladie offerte après la cessation de service dans le système des Nations Unies^a;

c) A pris note en outre que l'Assemblée générale a approuvé la recommandation de la CFPI tendant à ce que le montant de l'indemnité pour enfants à charge et de l'indemnité pour personne non directement à charge ne soit pas modifié pour le moment^b;

d) A noté les modifications apportées à l'annexe II et au tableau I du Statut du personnel, aux appendices A et E du Règlement du personnel et à la disposition 103.10 du Règlement du personnel, conformément à la disposition 13.4 du Statut du personnel.

*5^e séance plénière
26 novembre 2014*

IDB.42/Dec.7 Accords régissant les relations avec des organisations intergouvernementales

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations fournies dans le document IDB.42/18;

b) A autorisé le Directeur général, conformément à l'article 19.1 a) de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 9) et sur la base des informations figurant à l'annexe du document IDB.42/18, à conclure un accord établissant des relations appropriées avec les organisations intergouvernementales suivantes:

Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée;

^a Résolution 68/253 de l'Assemblée générale en date du 27 décembre 2013.

^b Ibid.

Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA).

*5^e séance plénière
26 novembre 2014*

IDB.42/Dec.8 Ordre du jour provisoire et date de la quarante-troisième session

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.42/CRP.4;
- b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa quarante-troisième session:
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Rapport annuel du Directeur général pour 2014.
 4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2014;
 - b) Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts;
 - c) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2016-2017;
 - d) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017;
 - e) Mobilisation de ressources financières;
 - f) Nomination d'un commissaire aux comptes.
 5. Programme et budgets, 2016-2017.
 6. Cadre de programmation à moyen terme 2016-2019.
 7. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable.
 8. Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale.
 9. Activités du Corps commun d'inspection.
 10. Questions relatives au personnel.
 11. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 12. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-quatrième session.
 13. Adoption du rapport.
 - c) A décidé de tenir sa quarante-troisième session du 23 au 25 juin 2015.

*5^e séance plénière
26 novembre 2014*

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa quarante-deuxième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.42/1	2	Ordre du jour provisoire
IDB.42/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.42/2	3	<i>Rapport annuel 2013 de l'ONUDI</i>
IDB.42/3	4 a)	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
IDB.42/4	4 b)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.42/5	4 c)	Mobilisation de ressources financières. Rapport du Directeur général
IDB.42/6	4 b)	Contribution financière de l'ONUDI au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies. Rapport du Directeur général
IDB.42/6/Add.1	4 b)	Contribution financière de l'ONUDI au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies. Rapport du Directeur général. Additif
IDB.42/7	4	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trentième session (25 et 26 juin 2014)
IDB.42/8	4 a)	Gains d'efficacité résultant de la mise en œuvre du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle. Rapport du Directeur général
IDB.42/9	5	Avant-projet du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2016-2019. Note du Secrétariat
IDB.42/10	6	Activités du Bureau d'évaluation indépendante. Note du Secrétariat
IDB.42/11	7	Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général
IDB.42/12	8	Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement. Rapport du Directeur général
IDB.42/13	8	Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie. Rapport du Directeur général
IDB.42/14	9 a)	Aide apportée par l'ONUDI aux États Membres pour leur permettre d'atteindre des niveaux supérieurs de développement industriel inclusif et durable. Rapport du Directeur général
IDB.42/15	9 b)	L'ONUDI et le programme de développement pour l'après-2015. Rapport du Directeur général

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.42/16	9 c)	Activités de l'ONUDI relatives à la mise en œuvre des recommandations concernant les critères de gestion figurant dans le "Document d'orientation stratégique". Rapport du Directeur général
IDB.42/17	11	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général
IDB.42/18	12	Renseignements concernant des organisations intergouvernementales. Note du Directeur général
Documents de séance		
IDB.42/CRP.1	2	Liste de documents
IDB.42/CRP.2	4 b)	État des contributions. Note du Secrétariat
IDB.42/CRP.3	11	Liste du personnel du Secrétariat de l'ONUDI. Présentée par le Secrétariat
IDB.42/CRP.4	13	Ordre du jour provisoire et date de la quarante-troisième session. Note du Directeur général
IDB.42/CRP.5	9 a)	Forum de l'ONUDI sur les partenariats destinés à accroître les investissements en vue d'un développement industriel inclusif et durable, 4 et 5 novembre 2014. Résumé présenté par le Secrétariat
IDB.42/CRP.6	3	Première Conférence des donateurs de l'ONUDI, 3 novembre 2014. Résumé présenté par le Secrétariat
IDB.42/CRP.7	10	Rapport sur les travaux du Comité diplomatique multilatéral présenté par le Président (S.E. M. Aliyar Lebbe Abdul Azeez (Sri Lanka))
IDB.42/CRP.8	9 c)	Amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à de nouvelles économies sur les frais de voyage. Note du Secrétariat
IDB.42/CRP.9		Liste des participants
PBC.30/CRP.2	4 b)	Règlement financier de l'ONUDI. Note du Secrétariat
PBC.30/CRP.4	4 c)	Projets approuvés en 2013 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires. Établi par le Secrétariat